

# Décolonisation,

## *devoir de mémoire et de réparation*

L'histoire fait « boomerang » à l'occasion de la commémoration du 8 mai 1945. A l'époque, DE GAULLE, porte-parole du gouvernement d'Alger, fixe les orientations de la reconstruction de la France, mais aussi de « l'empire ». Ce fut le cas lors de la conférence de BRAZZAVILLE (30 janvier 1944) où les peuples d'Outre-Mer sont appelés à participer « à la gestion de leurs propres affaires ». Une orientation confirmée par les déclarations des alliés à celle de SAN FRANCISCO (25 avril-25 juin 1945) sur le droit des peuples à disposer d'eux-mêmes.

Certes, l'engagement est formel, sans échancier, mais il lève un immense espoir parmi les populations concernées où le discours est compris comme un signal d'émancipation par les opposants au système colonial, parmi les nationalistes. La réaction sera féroce de la part des gouvernants français, alors que les peuples ont payé un lourd tribut à la libération du territoire (Algérie, Indochine, Maroc, Tunisie, Madagascar...).

Un engrenage de violence qui frappe tous les colonisés d'Outre-Mer, départements ou territoires dès lors que les « intérêts » politiques et économiques colo-

niaux puis néo-coloniaux de « l'empire » sont jugés menacés par des vellétés d'autonomie ou d'indépendance.

Ces faits sont occultés (avec d'autres : ratonnades à Paris le 17/10/61 par exemple) de l'histoire officielle du pays. Des générations ne connaissent que la « mission civilisatrice » de la « patrie des droits de l'homme » avec des contenus paternalistes et méprisants pour les cultures des populations. La dure spoliation-exploitation des territoires et des peuples (considérés comme réservoir de main-d'œuvre et de combattants) est niée. L'engagement anti-capitaliste et internationaliste, l'action contre cette barbarie sont jugés comme une « trahison ».

En 2005, les célébrations de la capitulation fasciste et de l'abolition de l'esclavage font ressurgir ce passé, les descendants exigeant légitimement réparation et reconnaissance officielle de la France comme pour l'holocauste ou les rapatriés d'Algérie. Or, les tenants nostalgiques de l'ordre colonial entendent réviser l'histoire. Ainsi, la majorité UMP se saisit de la loi du 23 février 2005 concernant les harkis pour imposer aux enseignants (dans les programmes scolaires) d'exposer aux élèves et étudiants le « rôle positif de la présence française en Outre-Mer ». L'aspect provocateur n'a pas échappé à mille historiens qui rejettent son application qui ne peut que produire frustrations, repli identitaire et exacerbation des communautarismes.

Le devoir de mémoire s'impose ainsi que l'intégration des réalités historiques dans les programmes et manuels d'enseignement. Il nécessite que notre pays se dote de centres scientifiques de recherche, indépendants et publics, capables d'apporter les matériaux indispensables. Ce n'est qu'ainsi que peut avoir lieu un débat serein, constructif et l'appropriation démocratique de l'histoire.

**Ce débat difficile la CGT peut l'affronter sans complexe à partir de son passé et de son expérience d'une démarche syndicale solidaire et de luttes contre le colonialisme.**

Ce 8 mai 1945, au moment où dans l'hexagone on fête la victoire sur le nazisme et le retour à la paix, en Algérie (SETIF), la police tire dans la foule sous le prétexte que des drapeaux algériens sont brandis avec ceux des alliés dans le défilé. Suivent des émeutes dans le constantinois (Guelma, Kherrata...) réprimées brutalement - 110 morts européens et 7 500 à 15 000 Algériens ! -

Le 2 septembre 1945, HÔ CHI MINH déclare l'indépendance du Vietnam (de fait !). La réponse c'est la guerre, avec le soutien américain puis l'intervention, qui durera 30 ans avec ses atrocités. Quelques mois plus tard, ce sont les affrontements du Maroc (Casablanca), la déportation du roi à Madagascar..., où, en septembre 1947, l'insurrection malgache (29, 30 mars) sera matée avec 80 000 à 100 000 tués, l'arrestation et le procès inique des députés d'opposition.